
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT AVEC BOX

à Savigny-le-Temple (77176)

Visite le vendredi 21 octobre 2022 de 14 h 00 à 15 h 00

L'adjudication aura lieu le jeudi 03 novembre 2022
à 14 H, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune de Savigny-le-Temple (77176), 920, 934,
950, 956, 974 et 990, avenue Pierre Mendès France, dans un ensemble
immobilier cadastré section AP n°128 :

de 46,12 m² ;

Le lot numéro deux cent quarante-et-un (241) : Au sous-sol un box.

OCCUPATION : Les lieux sont occupés.

Le lot numéro cent vingt-huit (128) : Un appartement d'une superficie

MISE A PRIX : 15.000,00 €

Consignations pour enchérir : - 3.000,00 €, par chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier séquestre,
assorti d'une attestation d'origine des fonds ou par caution bancaire irrévocable. - 12.000,00 €, par
chèque de banque à l'ordre de la CARPA, assorti d'une attestation d'origine des fonds.

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières
01.64.10.26.60 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le
ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.

Signé : Guillaume MÉAR, avocat poursuivant